



FORMATION CONTINUE : Une fois de plus, le SE-UNSA a dénoncé la baisse de l'offre de stages à candidatures libres. D'année en année, la formation continue s'est réduite comme une peau de chagrin. La probable disparition des IUFM dans un avenir très proche (rentrée 2010) fera s'évanouir les quelques rares stages de formation continue sur le temps de travail. Il ne restera plus que la formation dispensée par les circonscriptions sous la forme d'animations pédagogiques. Quel progrès !

Liste des départs en stage : voir page jointe

QUESTIONS DIVERSES :

-FORMATION INITIALE "DIFFÉRÉE" DES T1 et T2 : L'an dernier, des T1 et des T2 n'ont pas pu partir en stage faute de remplaçants. Le SE-UNSA avait alors demandé qu'ils soient prioritaires pour la formation 2008/2009, ce qui avait été approuvé par l'IA. Nous avons renouvelé notre demande lors de cette CAPD et nous avons essuyé une fin de non recevoir : rien n'a été prévu pour que ces jeunes collègues reçoivent la formation pourtant inscrite au cahier des charges !

- "BALANCE" DES POSTES / RECRUTEMENT EN COURS D'ANNÉE : Le département est encore en "surnombre" d'un peu plus d'un poste. L'équilibre devrait être atteint en décembre mais la Charente devrait de nouveau être excédentaire en janvier. Dans ces conditions, l'IA n'envisage pas de recrutement sur liste complémentaire.

- RASED : Les personnels ont dénoncé les décisions ministérielles qui programment à terme la disparition des RASED et condamnent l'ensemble des enseignants à se charger seuls de la grande difficulté scolaire.

Le SE-UNSA a dénoncé le gâchis présent et à venir et a mis l'accent sur la détresse des personnels titulaires ou en formation (certains abandonnent la formation CAPA-SH).

Le ministère restant lui-même très flou quant aux conséquences de ses décisions, l'IA lui-même n'a pas toujours été très précis quant à la déclinaison départementale des mesures annoncées :

- sédentarisation d'1/4 des postes E et G soit 16 postes environ (mais éventualité d'aller au-delà)
- seraient d'abord visés les non titulaires du CAPA-SH (ou du CAPSAIS) et les postes des collègues partant à la retraite (en tout 14 postes) ;
- un accès "réservé" aux postes F ou D serait proposé aux titulaires ;
- rien n'a été décidé pour les collègues qui refuseraient d'aller en CLIS, SEGPA ou EREA : postes "ordinaires" ? postes "fléchés" ?
- il serait néanmoins tenu compte de la situation particulière de chaque collègue concerné (ex : lieu de domicile) ;
- selon l'IA, il va nous falloir "réinventer d'autres possibilités de médiations : psychologues, enseignants référents..."
- l'IA a enfin suggéré que "l'accompagnement social soit pris en charge par d'autres ministères", ce à quoi le SE-UNSA lui a fait remarquer que tous les ministères étaient touchés par des restructurations et/ou des réductions drastiques de personnels (ex : DDASS).

L'IA a d'autre part "botté en touche" en renvoyant un certain nombre de questions vers le ministère. Le SE-UNSA a demandé que les remarques des personnels soient au moins "remontées" au Rectorat et au ministère.

- AVENIR DE L'IUFM ET SES INCIDENCES

L'IA n'a évidemment pas été en mesure de dire ce qu'il adviendra de l'IUFM.

La prochaine promotion PE2 (rentrée 2009) devrait exister sous la même forme qu'actuellement.

Les décharges de directeurs d'école à 4 classes seront assurées par des PE2 tant qu'il y en aura, puis par des titulaires remplaçants (rentrée 2010).

La situation des EMF et des modulateurs étant liée à la formation, il faut encore attendre pour connaître leur devenir. Les EMF pourraient entrer dans le processus de "compagnonnage" et être mis à disposition des IEN pour accompagner les enseignants-débutants.

- 108 H

- les écoles qui n'ont encore reçu ni validation ni refus de leur projet peuvent commencer celui-ci si ce n'est déjà fait ;

- **Cas des remplaçants** : l'IA a répété que la fiche-navette envoyée aux remplaçants n'avaient d'autre objectif que d'éviter à ceux-ci de se retrouver en cours d'année à dépasser les 108 h. Ceux dont ce serait le cas bénéficieraient d'un crédit d'heures en fin d'année scolaire (comme cela se passait pour les remplaçants qui travaillaient "à cheval" sur la semaine de 4 jours et celle de 4,5 jours).

L'IA a récusé l'argument de la surcharge de travail pour les directeurs.

Le SE-UNSA a demandé que les remplaçants ne commencent l'aide personnalisée qu'au bout d'une semaine de remplacement, le temps de connaître le projet de l'école, les élèves et leurs difficultés et aussi le temps de s'organiser personnellement sur le plan familial. Cette proposition a été refusée par l'IA.

En cas d'aide personnalisée le mercredi, le SE-UNSA a demandé que les remplaçants perçoivent l'ISSR : selon l'IA, cela "devrait" être le cas.

- **Cas des EMF** : les textes prévoient que les EMF peuvent faire de l'aide personnalisée (60 h) rémunérée en heures supplémentaires (s'agissant d'un dépassement de leurs obligations de service). Seul hic : le ministère n'a encore prévu aucun budget, le SE-UNSA l'a appris à l'IA ! Pour faciliter le déblocage des crédits, les EMF qui désirent s'engager dans le dispositif doivent se faire connaître auprès de l'Inspection Académique.

- **INDEMNITÉ ZEP DES PE2** : selon les textes, les stagiaires doivent percevoir l'indemnité ZEP au prorata du temps de stage (filé ou massé). En Charente, ce n'était pas le cas et il s'agissait d'une revendication du SE-UNSA (CAPD du 23/05/08). L'IA a (enfin !) accédé à notre demande et les ex-PE2 concernés (maintenant T1) percevront prochainement (fin novembre) un rappel pour 2007/2008.

- **PAYE DE FIN NOVEMBRE** : les directeurs percevront la part variable de l'indemnité de direction (200, 400 ou 600 euros selon le nombre de classes) ; les T1 percevront quant à eux la première partie de la prime d'installation (750 euros).

- MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL

La prochaine note de service nationale sur les changements de département aura des effets notables sur le mouvement départemental qui serait complètement réorganisé. L'IA a rappelé que le barème, jusqu'ici respecté, n'avait qu'un caractère indicatif ("L'IA peut nommer qui il veut où il veut par nécessité de service.")

Un numéro vert va être mis à la disposition des collègues et une cellule de suivi personnalisé sera mise en œuvre dans chaque IA.

Le SE-UNSA a dénoncé cette imposture : il vous suffirait donc de donner votre numéro de téléphone à l'administration qui s'occupera de tout...

Qui peut croire de telles fadaïses ? Les services administratifs des IA connaissent des suppressions massives d'emplois et sont déjà submergés. Comment pourraient-ils assurer cette nouvelle charge ?

- **"PONT" DE L'ASCENSION** : sur la base des taux d'absence constatés l'an dernier, le SE-UNSA a demandé que le vendredi 22 mai 2009 (lendemain de l'Ascension) soit reporté au mercredi 20 mai. L'IA a pris bonne note de notre demande mais nous a laissé peu d'espoir quant à la décision du Recteur.

- **COMMUNICATION VERS LES ECOLES** : L'IA a annoncé qu'il n'y aurait plus de courriels avec pièce(s) jointe(s) mais envoi de lien(s) vers le site de l'IA. Les représentants du personnel et certains IEN ont fait remarquer qu'il n'était pas toujours facile d'y retrouver un document.

- **FORMATION DES EVS – CAV** : dossier en cours au Rectorat. Des crédits ont d'ores et déjà été prévus pour les demandes de VAE.

